

# BO Butter

S M P · P S L



Schweizer Milchproduzenten  
Producteurs Suisses de Lait  
Produttori Svizzeri di Latte  
Producenti Svizzeri da Latg



TREUHAND · FIDUCIAIRE · FIDUCIARIA



swissmilk

**BRANCHENORGANISATION  
MILCH**  
BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

## Rapport mensuel sur la situation du marché du lait et des produits laitiers en Suisse + chiffres marché étranger

### Édition octobre 2014

Année	Production cumulée en tonnes (t)					Commerce extérieur en t	
	Lait	Fromage	Beurre	PL écrémé	PL entier	Exp. from.	Imp. from.
	jan.- août	jan.- août	jan.- sept.	jan.- sept.	jan.- sept.	jan.- août	jan.- sept.
2013	2 292 252	120 684	34 215	15 641	12 882	41 600	35 053
2014	2 391 963	122 583	37 145	23 217	12 298	41 144	35 758
<b>Différence</b>							
Tonnes	+99 711	+1899	+2930	+7576	-584	-455	+708
%	+4.3	+1.6	+8.6	+48.4	-4.5	-1.1	+2.0

En août 2014, les livraisons de lait ont augmenté de 4721 tonnes ou 1,8 % par rapport au même mois de l'année précédente.

En ce qui concerne la transformation du lait, on note en août 2014 les variations suivantes par rapport à l'année précédente :

Produits de laiterie	-1 667 tonnes	(-0,3 %)	en équivalents-lait
Production de fromage	+1 899 tonnes	(+1,6 %)	
Production de beurre	+3 028 tonnes	(+9,6 %)	
Production de PLécr	+7 727 tonnes	(+53,7 %)	
Production de PLent	-448 tonnes	(-3,9 %)	

Pour la période de janvier à août 2014, le commerce extérieur de fromage affiche les variations suivantes (en tonnes de produit) par rapport à l'année précédente :

Exportations de fromage	-455 tonnes	(-1,1 %)
Importations de fromage	+705 tonnes	(+2,0 %)

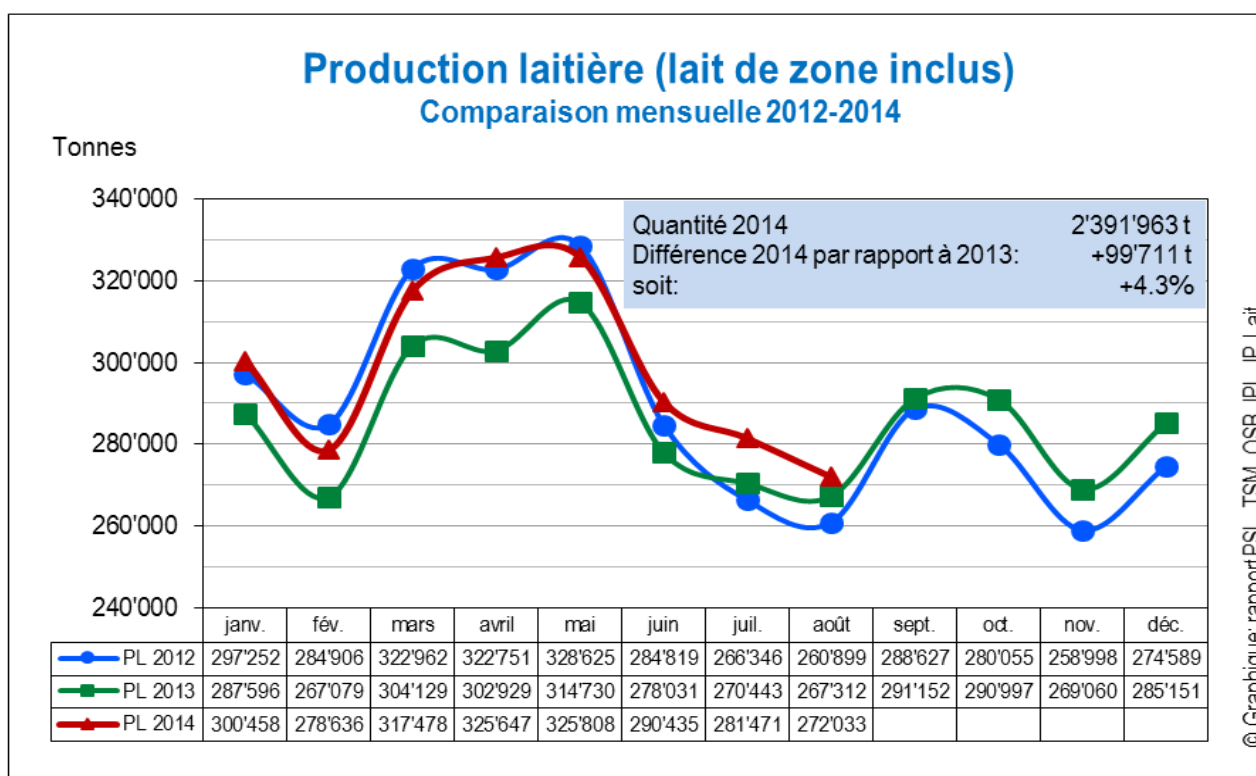
En ce qui concerne la commercialisation du lait de régulation, l'évolution en septembre 2014 se présente comme suit par rapport au même mois de l'année précédente :

Production de beurre	2708 tonnes	(-98 t ou -3,5 %)
Production de PLécr	1087 tonnes	(-152 t ou -12,3 %)
Production de PLent	1242 tonnes	(-136 t ou -9,9 %)

**Page spéciale : résumé de l'article du Time-Magazine du 23 juin 2014 : « Ce n'est pas la faute à la matière grasse ! »**

Les matières grasses et la graisse lactique en particulier n'ont plus une image foncièrement négative. Les anciens préjugés se dissipent et la réputation de la graisse lactique s'améliore à vue d'œil. (Résumé de l'article original par Peter Ryser, OS Beurre)

## 1. Production laitière



PL = production laitière / Source : TSM

### Production laitière mensuelle

En août 2014, la production laitière s'est élevée à 272 033 tonnes. Cela correspond à une hausse de 4721 tonnes (+1,8 %) par rapport à août 2013 et de 11 134 tonnes (+4,3 %) par rapport à août 2012.

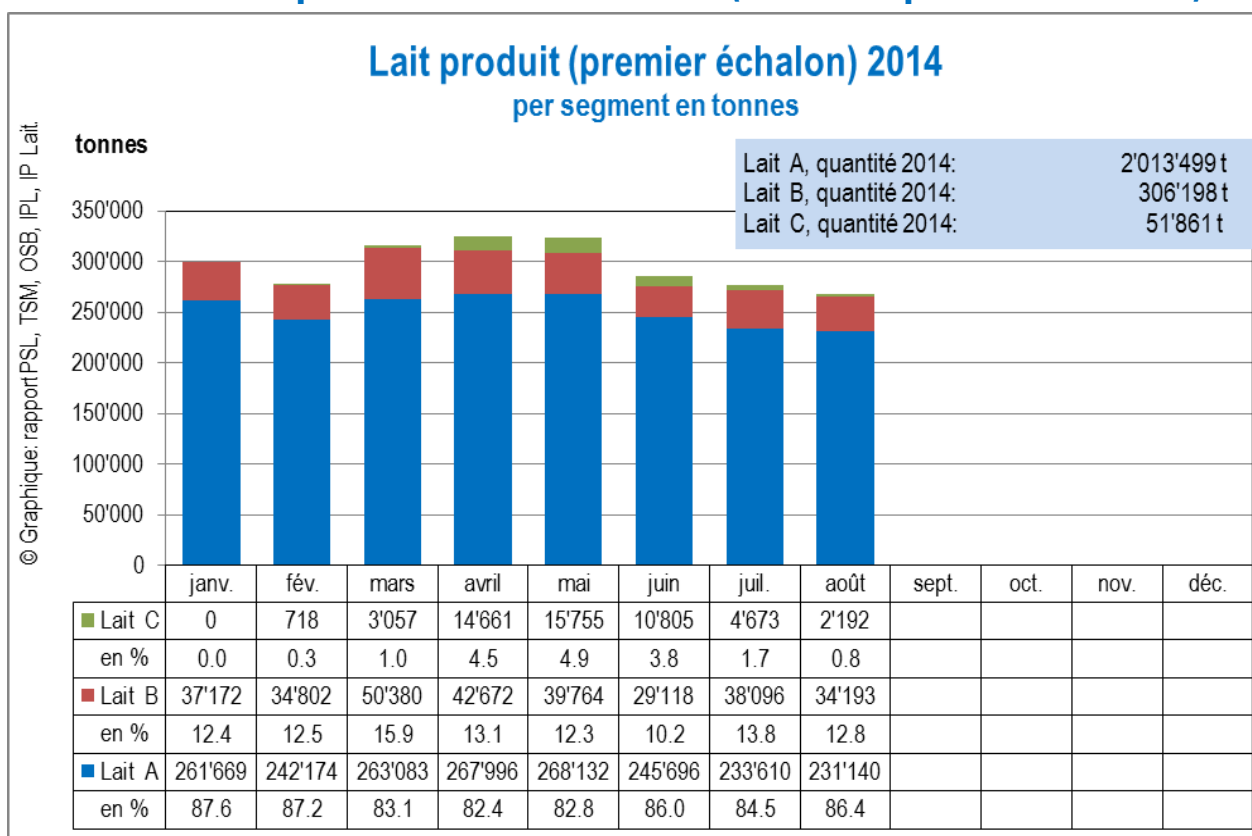
### Production laitière cumulée

La production cumulée de janvier à août 2014 s'est montée à 2 391 963 tonnes. Elle était ainsi supérieure de 99 711 tonnes (+4,3 %) à celle de la même période de l'année précédente et de 23 404 tonnes (+1,0 %) à celle de la même période de 2012.

### Lait bio

La production cumulée de lait bio de janvier à août 2014 s'est montée à 150 486 tonnes, soit 6275 tonnes ou 4,4 % de plus que durant la même période de l'année précédente. 128 683 tonnes de ce lait (+3166 t ou 2,5 %) ont été transformées en produits laitiers bio.

## Achat de lait au producteur directement (achat de premier échelon)



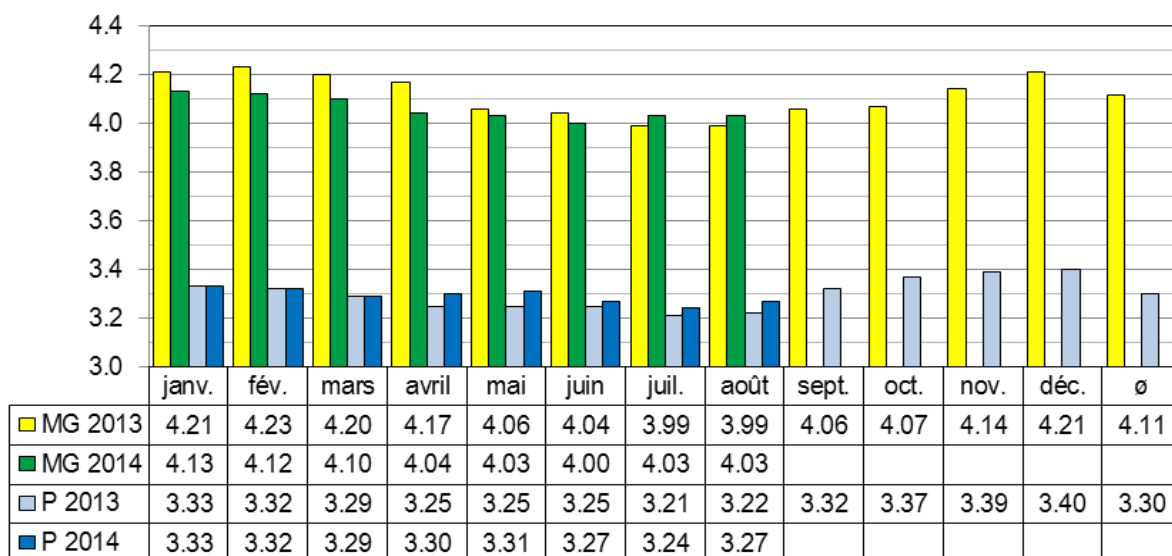
Source : IP Lait

L'achat de premier échelon concerne l'ensemble du lait produit en Suisse. La répartition dans les segments A, B et C est consignée par le premier acheteur. En août, la production laitière a reculé pour des raisons saisonnières, cela dans les trois segments. En termes relatifs, la baisse a été la plus marquée dans le segment C, en termes absolus, dans le segment B. Ce phénomène est typique du mois d'août, durant lequel la production laitière est faible.

## Teneurs du lait en matière grasse et en protéine

Comparaison mensuelle 2013-2014

Teneurs en pour cent



© Graphique: rapport PSL, TSM, OSB, IPL, IP Lait

MG = matière grasse ; P = protéine / Source : TSM

### Composition du lait

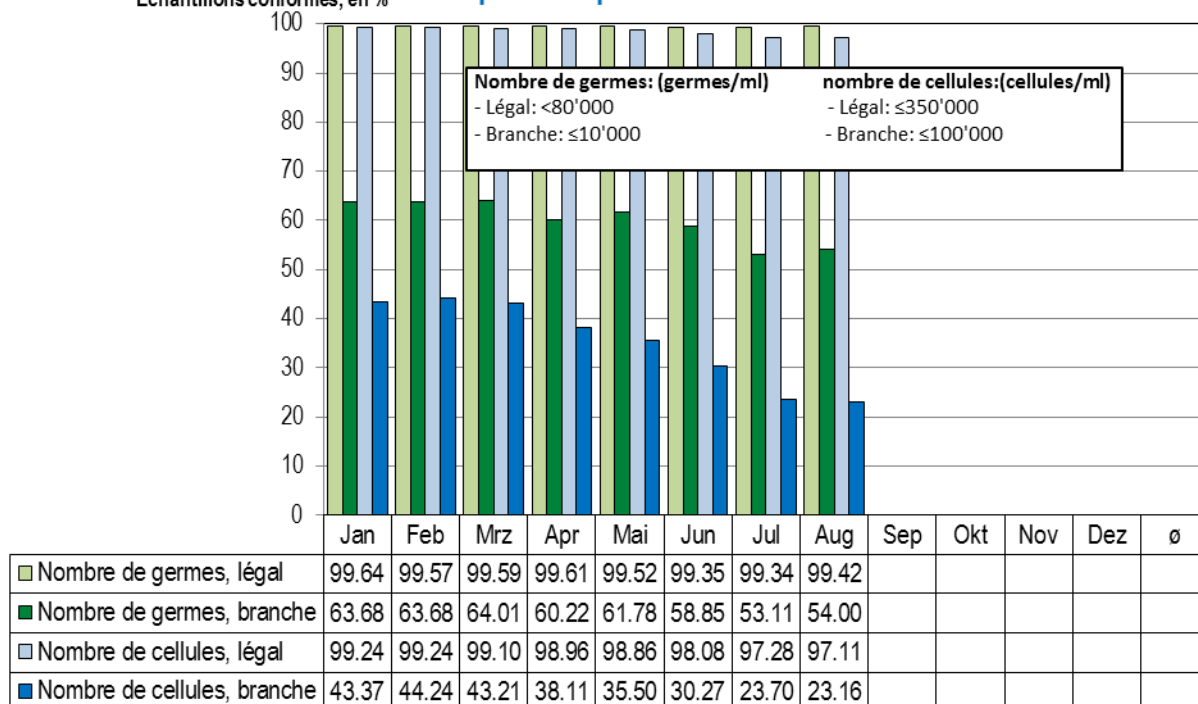
En août 2014, la teneur moyenne en matière grasse du lait était supérieure de 0,04 point de pourcentage (+1,0 %) par rapport à août 2013. La teneur moyenne en protéine était quant à elle supérieure de 0,05 point (+1,5 %) à la valeur du mois d'août de l'année précédente.

En août 2014, la production de matière grasse a été supérieure de 297 tonnes et la production de protéine de 288 tonnes à celles du même mois de l'année précédente.

## Qualité du lait (sans zones franches, FL)

### Comparaison plurimensuelle 2014

Echantillons conformes, en %



© Graphique: rapport PSL, TSM, OSB, IPL, IP Lait.

Source : TSM, Suisselab

## Qualité du lait

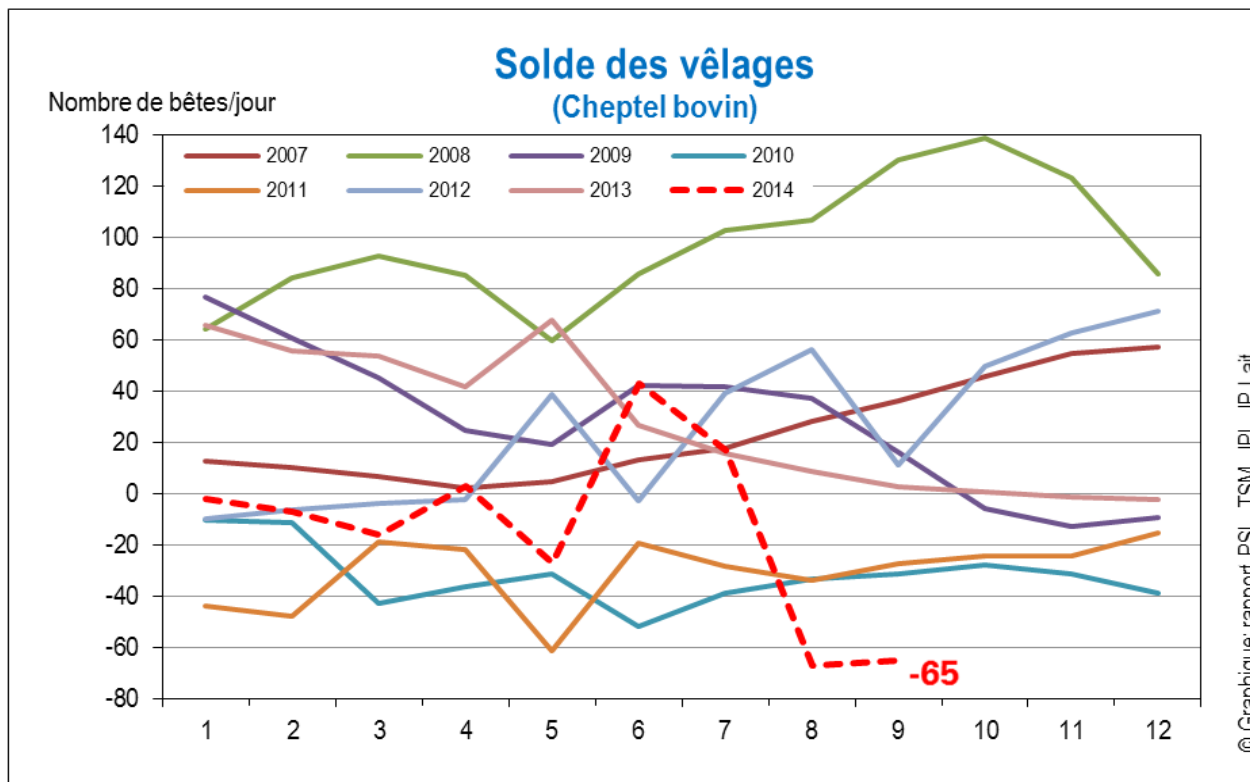
En ce qui concerne le respect des critères de qualité légaux (de droit public), en août 2014, les valeurs ont atteint 99,42 % pour le nombre de germes, en hausse de 0,19 point par rapport au même mois de l'année précédente (99,23 %), et 97,11 % pour le nombre de cellules, en hausse de 0,78 point par rapport à août 2013 (96,33 %).

En ce qui concerne le respect des critères supplémentaires fixés par la branche, les valeurs ont atteint 54,0 % pour le nombre de germes, en baisse de 1,22 point par rapport à août 2013 (55,22 %), et 23,16 % pour le nombre de cellules, soit 2,76 points de plus qu'un an auparavant (août 2013 : 20,40 %).

## Cheptel des vaches laitières, évolution du cheptel

Selon les statistiques d'Identitas SA, le cheptel de vaches laitières se situait en septembre 2014 à 576 530 têtes, et donc au-dessous de son niveau de 2013 (-9800 têtes ou -1,7 %). La baisse est particulièrement marquée dans les catégories les plus jeunes (2 à 5 ans), tandis que le cheptel est en légère hausse dans les catégories plus âgées (>5 ans). Au total, le cheptel a donc baissé.

## Solde des vêlages (Cheptel bovin)



Sources : Agristat, Identitas SA

En septembre 2014, le solde des vêlages bovins est resté à un niveau on ne peut plus bas (-65 animaux/jour). On verra ces prochains mois s'il s'agit ou non d'un phénomène temporaire (lacunes momentanées dans les données).

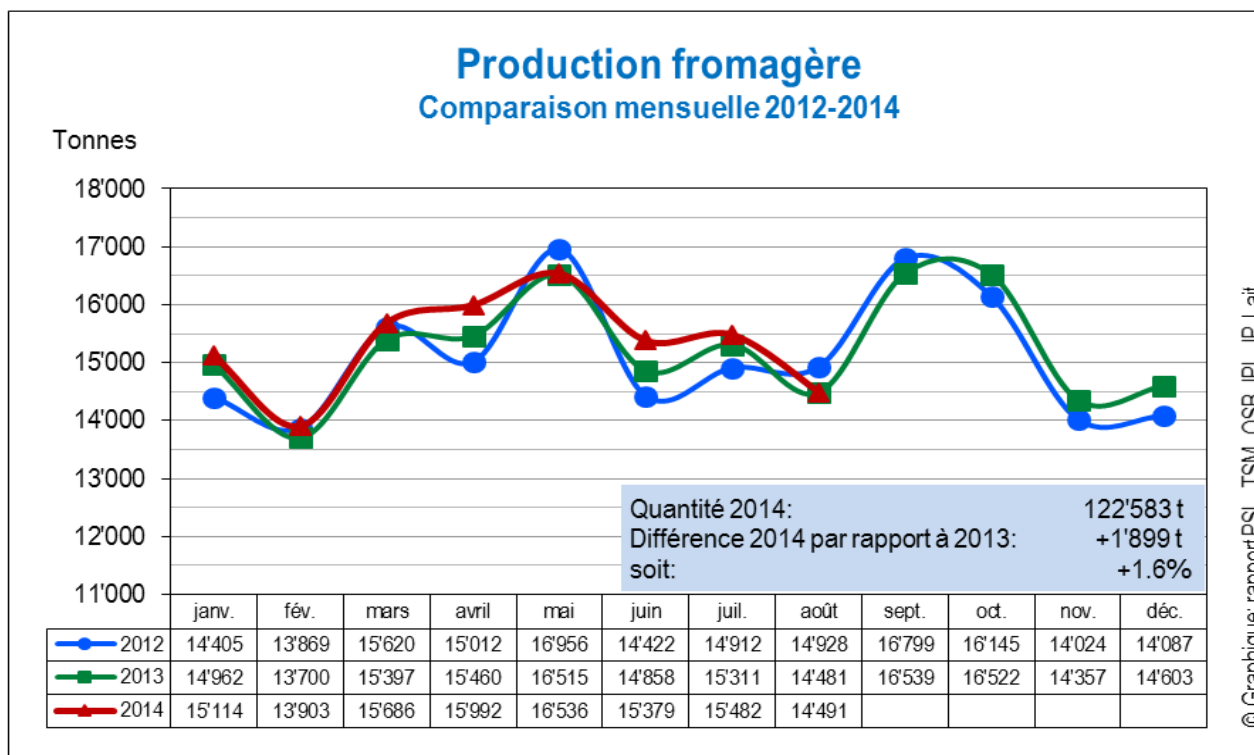
Le nombre des naissances est pratiquement inchangé par rapport au même mois de l'année précédente. Le cumul des vêlages (sur 12 mois) est supérieur de 0,3 % (+2400 têtes) par rapport à l'année précédente.

## 2. Produits de laiterie

En août 2014, on a transformé 70 363 tonnes d'équivalent-lait en produits de laiterie (lait de consommation, crème de consommation, yogourts et spécialités laitières, y c. glaces comestibles), ce qui représente une hausse de 85 tonnes (+0,1 %) par rapport au même mois de l'année précédente.

Il en est résulté pour les mois de janvier à août 2014 une baisse de 1667 tonnes (-0,3 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

### 3. Fromage



Source : TSM

#### Production fromagère

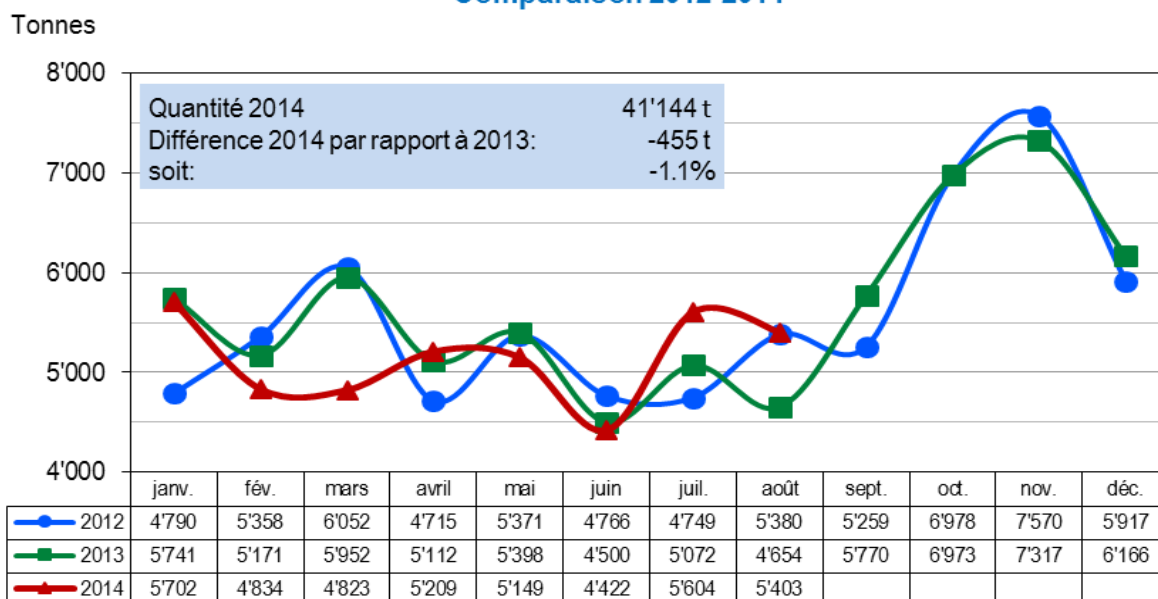
En août 2014, 14 491 tonnes de fromage ont été produites, soit 10 tonnes ou 0,1 % de plus qu'au même mois de l'année précédente.

Pour la période de janvier à août 2014, la situation se présente comme suit :

Catégorie de fromage	2013	2014	Diff. en tonnes	Diff. en %
« autres fromage à pâte dure et	15'662	19'267	3'635	23.2
Fromage frais	30'823	32'436	1'613	5.2
Le Gruyère AOP	19'691	20'141	450	2.3
Raclette Suisse®	8'554	8'700	146	1.7
Switzerland Swiss	4'202	4'339	137	3.3
Vacherin Fribourgeois AOP	1'666	1'751	85	5.1
Fromage du Jura	188	273	85	45.2
Fromage d'alpage à pâte dure	421	499	78	18.5
Fromage d'alpage à pâte mi-dure	79	133	54	68.4
Fromage du Valais AOP	1'380	1'420	40	2.9
Saint Paulin suisse	248	277	29	11.7
Tommes	1'262	1'276	14	1.1
Fromage des Vignerons	201	214	13	6.5
Fromage semi-préparé	1'009	1'021	12	1.2
Mutschli	342	339	-3	-0.9
Tête de Moine AOP	1'449	1'437	-12	-0.8
Fromage de montagne à pâte mi-	1'444	1'429	-15	-1.0
Edam suisse	189	166	-23	-12.2
Vacherin Mont d'Or AOP	184	146	-38	-20.7
Fromage de montagne des	920	867	-53	-5.8
Sbrinz AOP	1'172	1'116	-56	-4.8
Tilsit	2'126	2'052	-74	-3.5
Appenzeller®	6'275	5'870	-405	-6.5
Emmentaler AOP	16'012	13'902	-2'110	-13.2



## Exportations de fromage Comparaison 2012-2014



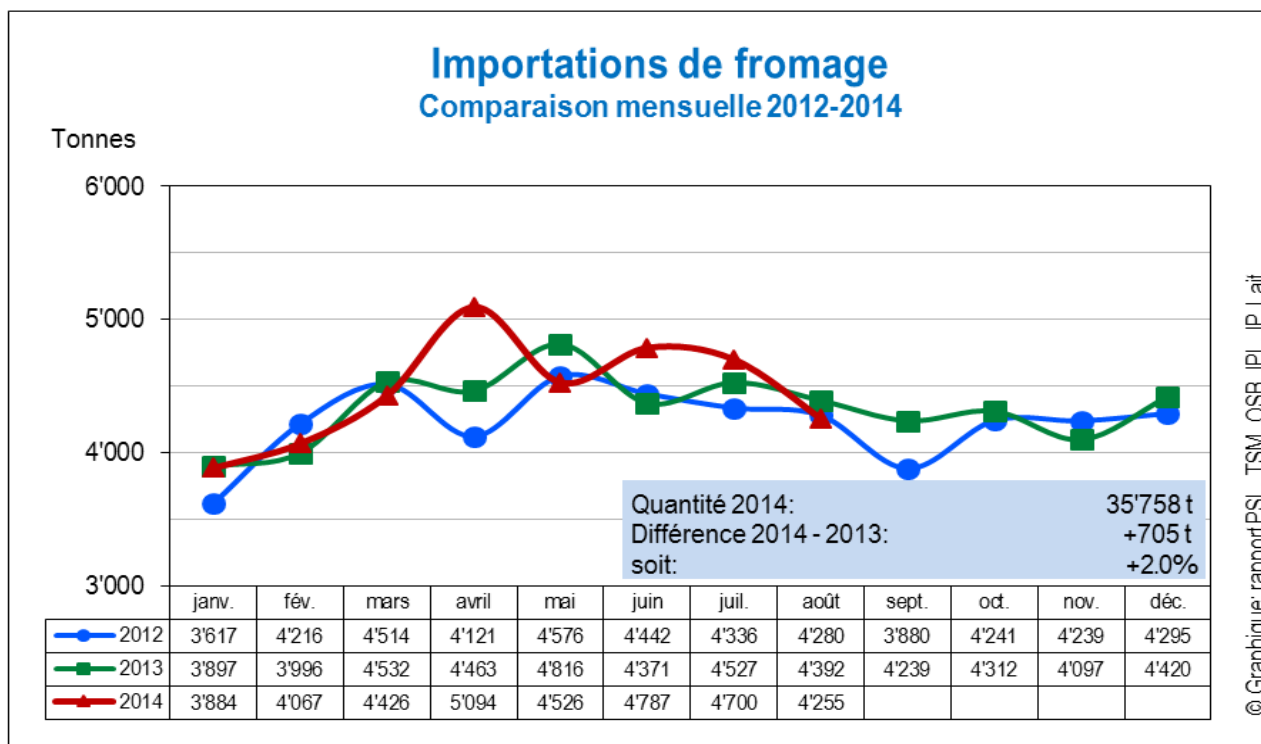
Source : DGD, TSM

### Exportations de fromage

En août 2014, 5403 tonnes de fromage ont été exportées, soit 749 tonnes ou 16,1 % de plus qu'en août 2013.

Pour la période de janvier à août 2014, la situation se présente comme suit :

Catégorie de fromage	2013	2014	Diff. en tonnes	Diff. en %
« autres fromages à pâte dure » < 45%	621	1'029	408	65.7
Switzerland Swiss	2'761	3'054	293	10.6
« autres fromages à pâte mi-dure gras »	1'898	2'115	217	11.4
Le Gruyère AOP	7'279	7'471	192	2.6
« autres fromages à pâte mi-dure » < 45%	2'913	3'019	106	3.6
« autres fromages à pâte mi-dure » ≥ 55%	507	603	96	18.9
« autres fromage à pâte dure gras»	1'076	1'120	44	4.1
Raclette Suisse®	441	484	43	9.8
Appenzeller®	3'140	3'151	11	0.4
« autres fromage à pâte dure » ≥ 55%	70	80	10	14.3
Vacherin Fribourgeois AOP	128	134	6	4.7
Sbrinz AOP	106	96	-10	-9.4
Tilsit	170	158	-12	-7.1
Tête de Moine AOP	683	661	-22	-3.2
Emmentaler AOP	11'333	9'031	-2'302	-20.3



Source : DGD, OFAG, TSM

## Importations de fromage

En août 2014, les importations de fromage totalisent 4255 tonnes (-138 t ou -3,1 %). Le volume des importations (fromage fondu compris) de l'année 2014 se monte jusqu'ici à 35 758 tonnes, soit un chiffre nettement supérieur à celui de l'année précédente (+705 t ou +2,0 %).

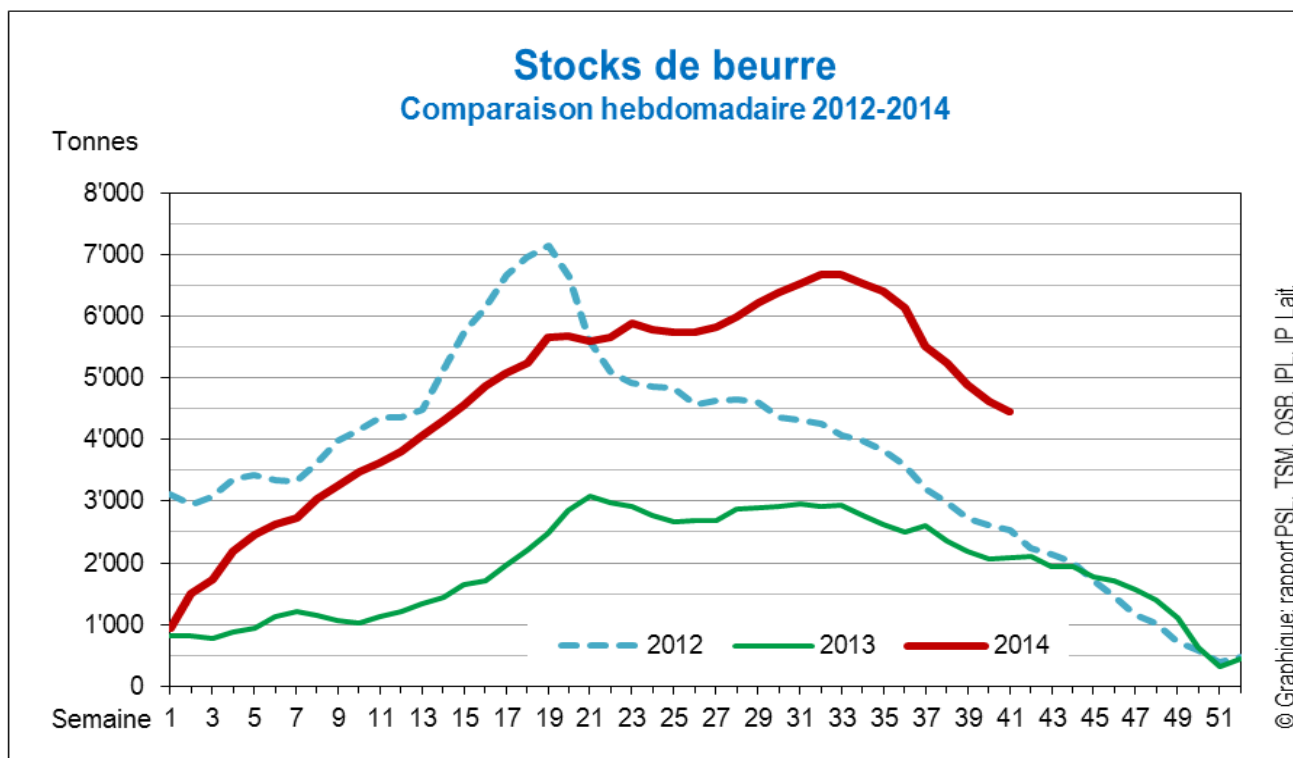
## Commentaire

Pour le fromage Appenzeller®, il faut s'attendre à une production conforme au règlement en novembre 2014.

Pour l'Emmentaler AOP, on a fixé le volume libéré à 60 % de la quantité de référence jusqu'à la fin de l'année 2014.

La production de Gruyère AOP continuera d'être conforme au règlement.

## 4. Beurre (données sans production artisanale)



Source : OSB

### Stocks de beurre de choix congelé

fin sept	2012	2013	2014	Différence par rapport à 2013	
	2722	2151	4728	+2577 t	+199.8 %

### Production de beurre

janv.- sept	2012	2013	2014	Différence par rapport à 2013	
	39 093	34 215	37 145	+2930 t	+8.6 %

### Ventes de beurre dans le pays

janv.- sept	2012	2013	2014	Différence par rapport à 2013	
	29 494	30 197	29 934	-263 t	-0.9 %

### Exportations de beurre (standardisé à 82 % de graisse lactique)

cumulé janv.- sept	2012	2013	2014	Différence par rapport à 2013	
	9920	1414	2883	+1469 t	+103.9 %

#### Déclarées pendant cette période pour le décompte:

- dont OSB <sup>1</sup>	-	-	-		
- dont IP Lait <sup>1</sup>	9123	-	-		
- reste <sup>2</sup>	797	1044	-		
- export. BIO <sup>3</sup>		370	-		

Année civile (janv. - déc.)	2012	2013	2014	Différence par rapport à 2013	

#### Remarques

<sup>1</sup>: Les exportations de beurre ont été/sont partiellement financées par des contributions de l'Organisation sectorielle pour le beurre (OSB) et/ou de l'Interprofession du lait (IP Lait) pour autant qu'il s'agisse de mesures communes de la branche (niveau horizontal). La régularisation est effectuée sur la base des exportations réalisées (justificatif douanier) durant l'année civile en cours.

<sup>2</sup>: Les exportations de beurre restantes ont été/sont partiellement financées par la segmentation du lait selon le prix payé aux fournisseurs (niveau vertical).

<sup>3</sup>: Selon décision de l'IP Lait du 18 décembre 2012, 400 tonnes de beurre bio déclassé ont été autorisées à être exportées.

## **Production totale de beurre**

En septembre 2014, 2708 tonnes de beurre ont été produites, soit 98 tonnes ou 3,5 % de moins qu'en septembre 2013. La production de beurre cumulée de janvier à septembre 2014 s'est montée à 37 145 tonnes, soit une augmentation de 2930 tonnes ou 8,6 % par rapport à l'année précédente.

## **Stocks de beurre**

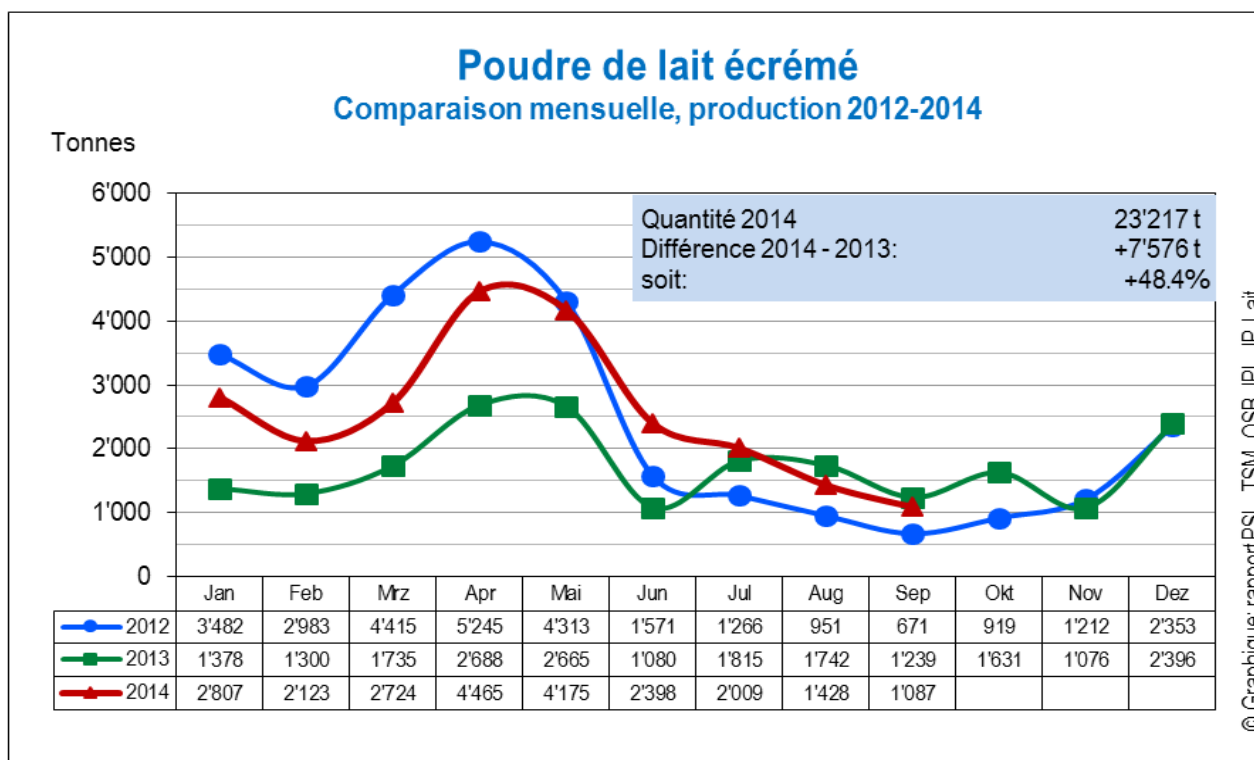
À fin septembre 2014, les stocks de beurre se montaient à 4728 tonnes, soit une augmentation de 2577 tonnes ou 119,8 % par rapport au même mois de l'année précédente. À la fin de la semaine 41, les stocks de beurre étaient de 4449 tonnes ; ils avaient donc encore baissé de 279 tonnes durant la première moitié d'octobre.

## **Ventes de beurre**

En septembre 2014, les ventes de beurre se sont élevées à 3489 tonnes, soit une augmentation de 11 tonnes ou 0,3 % par rapport au même mois de l'année précédente. De janvier à septembre 2014, les ventes de beurre ont totalisé 29 934 tonnes. Par rapport à l'année précédente, cela représente une baisse de 263 tonnes (-0,9 %).

## **Commentaire**

C'est en septembre que la production de beurre atteint son creux saisonnier. Vu la faible production et l'exportation de plus de 531 tonnes de beurre, les stocks ont nettement reculé en septembre de 1707 tonnes.



Source : IPL

### Poudre de lait écrémé

En septembre 2014, 1 087 tonnes de poudre de lait écrémé ont été produites, soit une diminution de 152 tonnes ou 12,3 % par rapport au même mois de l'année précédente. La production cumulée de janvier à septembre s'est montée à 23 217 tonnes, soit une augmentation de 7 576 tonnes ou 48,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. À la fin septembre, les stocks atteignaient 4 866 tonnes, soit 1 341 tonnes ou 38,0 % de plus qu'au même mois de l'année précédente.

### Poudre de lait entier

En septembre 2014, 1 242 tonnes de poudre de lait entier ont été produites, soit une diminution de 136 tonnes ou 9,9 % par rapport au même mois de l'année précédente. La production cumulée de janvier à septembre 2014 a été de 12 298 tonnes, soit 584 tonnes ou 4,5 % de moins que pendant la même période de l'année précédente. À la fin septembre 2014, les stocks atteignaient 939 tonnes, soit 31 tonnes ou 3,2 % de moins qu'au même mois de l'année précédente.

### Commentaire

En septembre, la production de poudre de lait entier et écrémé était de nouveau en baisse. En août déjà, la faible production de poudre de lait indiquait un recul de la production laitière. La faible augmentation de la production laitière en août 2014 (1,8 %) par rapport au même mois de l'année précédente confirme ce phénomène, qui s'est vraisemblablement poursuivi en septembre.

En août 2014, 20 037 tonnes de lait écrémé ont été transformées en concentré de protéine lactique (CPL), soit 1 090 tonnes de plus qu'en août 2013. Cela correspond à 101 tonnes d'équivalent poudre de lait écrémé. Si l'on tient compte de ce transfert, la production de poudre de lait écrémé affiche donc une diminution nette de 212 tonnes en août 2014 par rapport à août 2013.

## 5. Ce n'est pas la faute à la matière grasse ! « Eat Butter » : ce que la science sait depuis longtemps est enfin reconnu. Changement de paradigme

**Dans son numéro 24-2014 du 23 juin 2014, le magazine « TIME » publie un article assez long et plus ou moins chronologique sur ce que les scientifiques savent du rôle des graisses (animales), beurre compris, dans l'alimentation humaine. Au rapport sur la situation du marché d'août 2014 était joint l'article original. En voici un condensé. (Auteur : Peter Ryser, OS Beurre).**

Au cours des derniers mois, on a pu lire dans les médias écrits des articles les plus divers sur la graisse lactique. À la lecture des titres comme « Pour rester mince, mangez gras ! » (Elle 18.08.2014), « La graisse, ce faux ennemi (Contrepoints 1.12.2012), « Le gras est bon pour la santé » (Huffington Post 29.11.2013), le lecteur constate que la graisse et tout particulièrement la graisse lactique n'est plus considérée comme un élément négatif de l'alimentation. Les anciens préjugés sont balayés et la graisse lactique est perçue de plus en plus comme quelque chose de positif. Fin juin, le magazine américain TIME a publié un article de Bryan Walsh intitulé « Mangez du beurre. Les scientifiques ont fait du gras un ennemi. Pourquoi ils avaient tort ». Cet article analyse l'évolution des recommandations en matière d'alimentation saine et des habitudes alimentaires en Amérique. Il décrit comment les Américains pendant des décennies ont banni la graisse de leurs aliments et comment on est arrivé à cette situation.

Pour comprendre le pourquoi d'une alimentation pauvre en lipides et riche en glucides, il faut remonter au Dr Ancel Keys, un physiologiste, connu pour avoir créé la Ration K lors la seconde guerre mondiale, car c'est lui qui, selon Walsh, a établi les bases de l'offensive contre les graisses. Keys a conclu que le cholestérol LDL était responsable d'un risque accru d'infarctus du myocarde et que la consommation de graisse entraînait une augmentation du taux de cholestérol LDL et que donc une baisse de la consommation de graisse diminuerait les risques cardiovasculaires. Keys a essayé d'étayer cette thèse dans les années 1950 et 1960. Dans son étude Seven Countries Study, il faisait le constat que les gens, dont l'alimentation contenait peu d'acides gras saturés, étaient moins exposés à un risque de maladies cardiovasculaires et que par conséquent il fallait limiter la consommation d'acides gras saturés. Voilà l'origine du message anti-graisse.

En 1977, explique le journaliste, un comité du Sénat publiait ses objectifs diététiques pour le pays, exhortant les Américains à manger moins d'aliments riches en graisse (viande rouge, œufs et produits laitiers) et à les remplacer par des apports supplémentaires en calories fournies par les fruits, les légumes et, en particulier, les glucides. Bryan Walsh raconte : « *En 1980, cet adage était devenu la règle. L'U.S. Department of Agriculture (USDA) éditait ses premières recommandations nutritionnelles, dont celle d'éviter le cholestérol et les graisses en tout genre. Les National Institutes of Health préconisaient une réduction de la consommation de matière grasse chez tous les Américains de plus de deux ans. La même année, le gouvernement rendait publics les résultats d'une étude qui avait coûté 150 millions de dollars et que l'on peut résumer ainsi : pour réduire le risque d'infarctus du myocarde, consommez moins de graisse et moins de cholestérol.*

*Aux États-Unis, l'industrie et les habitudes alimentaires suivirent le mouvement. Yogourts allégés, plats préparés à teneur réduite en graisse, crackers au goût de fromage et cookies envahirent les étalages des supermarchés. Comme tant d'autres, ma famille s'exécuta : des dîners sans viande rouge, du lait jamais entier, du blanc d'œuf ou des céréales pour le petit-déjeuner. Entre 1977 et 2012, la consommation par habitant de ces aliments s'est effondrée. Parallèlement, la quantité de calories issues des glucides (prétendument bonnes pour la santé) a augmenté. Cela n'est guère surprenant lorsqu'on sait que le pain, les pâtes et les céréales figurent au bas de la pyramide alimentaire de l'USDA.*

*Nous nous sommes alors embarqués dans une « vaste expérience nutritionnelle », comme l'avait souligné avec scepticisme Philippe Handler, le président de la National Academy of Sciences. Mais alors qu'au milieu des années 1980, les maladies cardiovasculaires faisaient près d'un million de morts aux États-Unis, il fallait bien tenter quelque chose. Près de quatre décennies plus tard, nous pouvons constater les résultats : l'expérience est un échec. Nous avons réduit les graisses, mais à presque tous les égards, les Américains sont plus malades que jamais. »*

B. Walsh explique ensuite que de plus en plus de travaux de recherche remettent en question l'idée selon laquelle la graisse fait grossir et élève le risque de maladies cardiovasculaires. Il constate à ce sujet : « *La diabolisation des graisses peut avoir des effets pervers que nous commençons tout juste à comprendre. Quand les Américains ont réduit la consommation de graisse, les calories du beurre, du bœuf et du fromage n'ont pas disparu pour autant. « L'idée était que si les gens réduisaient les graisses saturées, ils les remplaceraient par des aliments sains, comme les fruits et légumes », explique Marion Nestle, professeur de nutrition, d'études alimentaires et de santé publique à l'Université de New York. « Idée quelque peu naïve. »*

« *De nouvelles recherches suggèrent que c'est la surconsommation d'hydrates de carbone, de sucre et d'édulcorants qui est la principale responsable de la vague d'obésité et de diabète de type 2. Les hydrates de carbone raffinés, comme ceux contenus dans le pain de froment, les sucres cachés, les crackers allégés et les pâtes, provoquent une modification de la composition chimique de notre sang qui encourage le corps à stocker des calories sous forme de graisse et accroît la sensation de faim, ce qui rend encore plus difficile les tentatives pour perdre du poids. « Prendre la graisse pour cible était un argument complètement erroné. », déclare le Dr Robert Lustig, pédiatre à l'Université de Californie à San Francisco et président de l'Institute for Responsible Nutrition. « Nous avons troqué une maladie contre une autre. »*

« *Cette vision réduite focalisée sur le gras a perverti notre alimentation et a contribué à la plus grande crise sanitaire à laquelle soit confronté notre pays aujourd'hui. Il est temps de cesser la guerre. »*

« *Cependant, le message « anti-gras » s'est généralisé et, dans les années 1980, il était tellement ancré dans la médecine moderne et la nutrition qu'il était quasi impossible de remettre en question ce consensus. Le Dr Walter Willett, actuel chef du département de nutrition de la Harvard School of Public Health, m'a dit que, vers le milieu des années 1990, il avait la preuve formelle du contraire, mais qu'aucune revue scientifique ne se serait risquée à la publier. « Il y avait une forte croyance selon laquelle les acides gras saturés étaient la cause des maladies cardiovasculaires, et il y avait une forte résistance à tout ce qui remettait celle-ci en question », expliqua-t-il. « En fait, les choses étaient nettement plus nuancées. » Willett avait entrepris une étude épidémiologique de longue durée portant sur le régime et la santé cardiaque de plus de 40 000 hommes d'âge moyen. Il a observé que ses patients qui avaient remplacé les aliments très chargés en graisses saturées par des hydrates de carbone n'affichaient pas une diminution des maladies cardiovasculaires. Willett finit par publier le résultat de ses recherches dans le British Medical Journal en 1996. »*

Sur la base de récentes découvertes, la cuisine méditerranéenne (riche en acides gras insaturés simples et complexes) gagne continuellement du terrain. « *Mais qu'en est-il des acides gras saturés ?* », se demande le journaliste. Voici la réponse qu'il apporte dans son article :

« *Qu'en est-il des graisses saturées ? Ici, la sagesse populaire a été plus difficile à changer. Le guide diététique 2010 du Département de l'agriculture des États-Unis préconisait aux Américains de limiter leur consommation de graisses saturées à moins de 10 % de leur absorption énergétique quotidienne, soit l'équivalent d'un demi-hamburger grillé sans le fromage, le bacon ou la mayonnaise qui l'accompagnent souvent. L'association américaine AHA est encore plus stricte : les Américains de plus de 2 ans devraient limiter l'apport en graisses saturées à moins de 7 % des calories absorbées, et les 70 millions d'Américains désireux de faire baisser leur cholestérol devraient ne pas dépasser 6 %, soit l'équivalent de deux tranches de cheddar par jour. »*

Cependant, des études récentes montrent que ces recommandations sont erronées. B. Walsh constate : « *Or, quand les scientifiques examinent les chiffres, la corrélation entre les graisses saturées et les maladies cardiovasculaires devient ténue. Une méta-analyse (c.-à-d. une synthèse d'autres études) de 2010 a conclu qu'il n'y avait aucun élément significatif prouvant que les graisses saturées étaient liées à une augmentation du risque de maladies cardiovasculaires. Ces résultats ont été confortés par une autre méta-analyse publiée en mars dans les Annals of Internal Medicine, qui portait sur presque 80 études concernant plus d'un demi-million de sujets. Une équipe dirigée par le Dr Rajiv Chowdhury, épidémiologiste cardiovasculaire à l'Université de Cambridge, a conclu que les résultats obtenus ne permettent pas de déduire qu'une faible consommation de graisses saturées ou une grande consommation de graisses polyinsaturées seraient bénéfiques pour le cœur. »*

« Étant donné que l'affaire des graisses saturées avaient été pendant longtemps considérée comme close, le simple fait que des voix s'élèvent pour demander de réexaminer les preuves montre qu'il s'agit d'un profond changement. Toutefois, si cette nouvelle réflexion sur les graisses saturées est surprenante, c'est peut-être parce que nous avons mal compris ce que la viande et les laitages font à notre corps. Il est incontestable que les graisses saturées font monter le taux de cholestérol LDL qui est associé à un taux élevé de maladies cardiaques. C'est la preuve biologique la plus accablante pour les graisses saturées. Cependant, le cholestérol est plus complexe qu'il n'y paraît. Les graisses saturées augmentent aussi le taux de cholestérol HDL, dit bon cholestérol, lequel élimine le cholestérol LDL qui peut se déposer sur les parois artérielles. En augmentant les taux de HDL et LDL, les graisses saturées effectuent un nettoyage cardiovasculaire. »

« De plus, les scientifiques savent maintenant qu'il existe deux sortes de particules LDL : des petites particules denses et des grosses particules floconneuses. Les grosses semblent être généralement inoffensives : c'est la quantité de ces particules que l'apport en graisse fait augmenter. L'apport en glucides semble augmenter les petites particules « adhérentes » qui apparaissent maintenant liées aux maladies cardiaques. « Ces observations m'ont amené à me demander quelle était la solidité de la preuve établissant la corrélation entre les graisses saturées et les maladies cardiaques, » explique le Dr Ronald Krauss, cardiologue et chercheur qui a réalisé une œuvre de pionnier dans le domaine du LDL. « Il se peut que des gens se soient fourvoyés en prenant le cholestérol LDL comme un facteur de risque plutôt que les particules LDL. »

« Tandis que les graisses saturées semblent de plus en plus avoir au pire un effet neutre sur l'obésité et les maladies cardiaques, les autres formes de graisse pourraient être plus bénéfiques. Il est établi que les oméga 3, ces acides gras que l'on trouve dans l'huile de lin et le saumon, peuvent protéger des maladies cardiaques. Une étude publiée en 2013 dans le *New England Journal of Medicine* a révélé qu'un régime riche en graisses polyinsaturées et monoinsaturées réduisait significativement le risque d'accidents cardiovasculaires majeurs. »

« Or les graisses saturées sont variées. Une étude de 2012 a révélé que les graisses contenues dans les laitages, qui sont la source de la majeure partie des graisses saturées ingérées par les Américains, semblent avoir un effet plus protecteur que les graisses contenues dans la viande. »

Finalement, B. Walsh observe que les habitudes des consommateurs sont fermement ancrées et que le profit de secteurs entiers de l'industrie est basé sur la mauvaise réputation des graisses. Il écrit à ce sujet : « Les habitudes des consommateurs sont profondément enracinées et des pans entiers de l'industrie reposent sur la diabolisation des graisses. La télévision grouille de « reality shows » axés sur la perte de poids. Les rayons des magasins sont encore remplis de snacks allégés. La plupart des gens continuent de ressentir un sentiment de honte à manger un steak. La publication de recherches scientifiques contredisant ou remettant en question les vérités assénées pendant longtemps sur les graisses saturées peut s'avérer être aussi difficile actuellement que ce l'était pour le Dr Willett dans les années 1990. Même des experts comme le Dr Hu d'Harvard, qui déclare que les gens ne devraient pas s'inquiéter des lipides totaux, fixent les limites à ne pas dépasser dans l'exonération des graisses saturées. « Je suis préoccupé par le fait que des personnes qui entendraient le message selon lequel les graisses saturées seraient une bonne chose, adoptent de mauvaises habitudes alimentaires, » déclare-t-il. « Nous devrions nous focaliser sur la qualité des aliments, des vrais aliments. »

Dans son article, Bryan Walsh se réfère bien sûr aux États-Unis, mais l'évolution qu'il décrit a aussi influencé l'Europe, où de nombreux éléments ont été importés. Par conséquent, l'Europe doit également revoir sa façon de concevoir l'alimentation et adapter ses recommandations nutritionnelles ou, par exemple, ses prescriptions en matière d'étiquetage, sur la base des récentes découvertes.

En guise de conclusion, Bryan Walsh nous invite à user de discernement : « La manière de manger, que l'on cuisine soi-même ou que l'on achète des plats préparés, est aussi importante que ce que l'on mange. Par conséquent, n'ayez pas de remord à mettre de la crème dans votre café, à consommer le jaune des œufs ou à agrémenter occasionnellement votre steak de sauce béarnaise si vous avez quelques talents de cuisinier. La dure vérité est que le seul moyen de bien manger est... de bien manger. » Et le beurre s'y prête à merveilles !



## 6. Informations sur la situation du marché du lait à l'étranger

(1 <sup>ère</sup> ligne) 2010 (2 <sup>e</sup> ligne) 2011 (3 <sup>e</sup> ligne) 2012 (4 <sup>e</sup> ligne) 2013 (5 <sup>e</sup> ligne) 2014 (6 <sup>e</sup> ligne) 2015	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov.	Déc.	Ø	Tend.	
<b>Prix UE (€/t)</b>															
PLent. (26 %, spray, sacs, Kempten)	2463 2989 2866 3060 3799	2461 3379 2805 3085 3825	2450 3505 2673 3131 3799	2650 3269 2545 3486 3619	2849 3131 2405 3681 3418	2870 3087 2454 3694 3365	2871 3025 2520 3692 3232	2761 2888 2726 3751 2911	2799 2886 2968 3763 2506	2759 2975 2980 3687 2450	2609 2935 2976 3671	2725 2872 2997 3747			-/+
PLent. (26%, spray, France)	2538 3050 2869 3060 3768	2400 3438 2820 2975 3775	2440 3516 2738 3133 3685	2700 3325 2608 3618 3532	2963 3156 2392 3710 3393	2990 3195 2500 3680 3315	2900 3100 2500 3646 3166	2770 3030 2720 3758 2745	2760 2950 2925 3795 2413	2725 2975 2990 3726 2400	2636 2990 2975 3680	2808 2900 3038 3730			-/+
PLent. (26%, Commission UE)	2470 2890 2880 2950 3770	2360 3110 2830 2940 3780	2450 3210 2760 3060 3720	2660 3120 2640 3530 3540	2880 3020 2500 3690 3360	2920 3000 2510 3620 3320	2850 2990 2510 3630 3180	2720 2910 2660 3730 2820	2760 2920 2860 3750 2530	2720 2930 2910 3720 2460	2690 2920 2890 3690	2720 2880 2960 3750			-/+
PLécr. (ch, spray, sacs, Kempten)	2019 2365 2351 2681 3286	1984 2681 2305 2658 3335	2058 2770 2114 2666 3266	2265 2388 1995 2994 3119	2494 2400 2005 3194 2899	2386 2425 2104 3179 2915	2306 2356 2210 3180 2891	2216 2261 2416 3269 2546	2286 2319 2668 3295 2139	2219 2366 2737 3187 2120	2034 2331 2695 3141	2150 2328 2650 3248			-/+
PLécr. (ch, spray, France)	2058 2453 2343 2690 3318	1910 2828 2260 2643 3350	2036 2692 2135 2693 3205	2305 2420 2050 3075 2990	2488 2455 1990 3188 2863	2376 2500 2138 3163 2863	2175 2350 2175 3168 2884	2196 2250 2490 3260 2438	2294 2288 2725 3263 2048	2228 2313 2730 3030 2000	2015 2340 2694 3103	2202 2350 2681 3303			-/+
PLécr. (Commission UE)	2020 2270 2330 2660 3270	1950 2450 2280 2630 3310	2030 2470 2160 2670 3220	2240 2400 2070 2970 3050	2390 2430 2020 3090 2870	2330 2400 2120 3110 2880	2240 2390 2170 3130 2850	2230 2330 2420 3220 2500	2270 2310 2620 3230 2200	2210 2320 2680 3111 2130	2160 2310 2650 3130	2170 2320 2680 3250			-/+
Beurre (vrac, Kempten)	3000 3700 3490 3370 3920	2880 3990 3310 3350 3640	2880 4180 3080 3410 3650	3000 4010 2860 3900 3550	3630 3990 2550 4070 3410	3780 4160 2680 4120 3470	3760 4170 2730 4200 3520	3700 4050 2900 4240 3230	3710 4040 3250 4290 3040	3800 3970 3350 4180 3100	3710 3810 3350 4120	3690 3570 3350 4110			-/+
Beurre (vrac, France)	3015 3663 3493 3440 4036	2840 3908 3340 3350 3708	2850 4180 3025 3463 3638	2940 4080 2700 4028 3590	3213 4123 2462 4360 3575	3476 4156 2638 4400 3563	3623 4095 2713 4300 3600	3653 4040 2894 4250 3295	3700 3988 3275 4238 2855	3651 3881 3340 4090 2850	3570 3774 3450 4000	3520 3606 3500 4030			-/+
Beurre (Commission UE)	2940 3520 3490 3330 4010	2830 3710 3340 3310 3700	2820 3810 3130 3370 3690	2940 3780 2810 3710 3570	3320 3820 2620 3950 3500	3490 3910 2720 4000 3510	3640 3950 2750 4060 3540	3640 3900 2900 4120 3340	3580 3900 3140 4200 3100	3610 3880 3200 4110 3080	3570 3750 3320 4060	3530 3570 3370 4090			-/+
Emmental (industrie, Kempten)	3430 3950 3900 3980 4480	3410 3990 3900 4030 4510	3380 4100 3850 4030 4510	3510 4090 4080 4030 4480	3550 4010 4000 4080 4480	3630 4040 3980 4080 4480	3830 4010 3880 4140 4480	3880 4010 3910 4190 4400	3900 4000 3930 4330 4400	3900 4000 3930 4350 4600	3900 3980 3930 4430	3930 3950 3930 4480			+/-
Emmental (Commission UE)	4570 4140 4110 4090 4470	4780 4150 4050 4150 4550	4740 4170 4180 4120 4500	4570 4200 4190 4180 4500	4760 4290 4210 4170 4490	4630 4310 4050 4190 4470	4630 4330 4070 4210 4450	4070 4300 4070 4350 4460	4140 4240 4000 4340 4500	4130 4220 4060 4400 4510	4080 4190 4010 4440	4130 4180 4060 4470			+/-

(1 <sup>ère</sup> ligne) 2010 (2 <sup>e</sup> ligne) 2011 (3 <sup>e</sup> ligne) 2012 (4 <sup>e</sup> ligne) 2013 (5 <sup>e</sup> ligne) 2014 (6 <sup>e</sup> ligne) 2015	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov.	Déc.	Ø	Tend.	
Emmental (lait cru, Kempten)	4550 4960 4980 5130 5740	4550 5040 4970 5210 5770	4650 5150 4950 5300 5750	4750 5150 4970 5300 5570	4750 5080 4960 5280 5560	4750 5050 4850 5180 5610	4830 5050 4940 5220 5510	4890 4990 5000 5400 5510	4930 4830 4940 5350 5540	5010 4880 4960 5480	5030 4970 5010 5690	4940 4990 5030 5400			+
Cheddar (Commission UE)	2460 3110 3370 3380 4050	2430 3110 3380 3310 4030	2420 3130 3310 3320 4000	2610 3090 3100 3440 4000	2820 3160 3370 3480 3920	3030 3170 3420 3620 3820	3150 3100 3390 3670 3840	3190 3210 3300 3760 3800	3150 3280 3410 3900 3570	3100 3210 3440 3950 3540	3110 3280 3420 4000	3080 3330 3390 4010			-/+
Prix du lait (LTO)	285.1 328.5 347.1 346.3 403.5	280.0 335.9 345.6 347.4 408.1	273.2 331.6 337.1 344.1 399.8	276.9 326.6 321.8 341.6 390.9	286.1 335.9 313.8 353.3 384.1	302.3 346.3 320.9 361.6 389.9	317.8 355.8 325.2 378.2 386.5	326.7 358.9 327.2 387.9 385.0	330.5 361.6 333.0 396.5	329.8 354.8 334.8 398.6	332.3 355.9 347.0 405.5	322.9 345.9 342.4 398.9			+/-
Lait spot (Lodi, Italie)	327.8 416.3 387.9 418.9 476.8	322.2 425.3 376.3 415.0 458.8	327.4 424.0 358.3 407.3 427.9	334.3 415.0 317.0 420.2 394.4	351.8 415.0 320.9 434.3 376.3	389.2 423.9 335.1 452.4 424.0	417.6 435.6 378.2 466.6 412.4	412.4 425.3 391.8 489.7 406.0	426.6 440.8 409.8 505.2 381.5	436.9 440.8 429.2 518.9 374.8	438.2 440.8 438.2 529.7	426.6 433.0 379.0 506.5			-/+
Lait spot (Pays-Bas)	260.6 368.1 314.4 352.4 387.0	265.0 380.6 302.1 339.3 380.6	269.5 366.5 280.0 340.0 358.8	285.6 312.5 234.5 401.3 304.5	305.0 327.5 246.0 383.5 336.3	323.5 362.0 303.8 425.0 375.0	338.8 359.4 323.8 426.0 384.0	320.6 382.0 386.0 485.0 327.5	364.5 410.0 451.3 480.0 325.6	362.5 411.3 443.3 495.6 345.0	355.0 394.5 443.3 495.6	368.8 334.8 355.0 452.5			-/+
Valeur en mat. 1 <sup>ère</sup> (indice ife, Kiel)	279 339 319 350 444	259 364 306 347 432	266 391 279 349 407	292 346 255 395 385	342 348 239 432 364	341 358 256 431 369	332 352 268 437 367	324 334 300 449 324	334 340 341 456 274	324 342 353 442	306 334 350 438	319 320 346 448			-/+
<b>Stocks UE (1000 t)</b>															
Beurre public	76 2 0 0 0	76 2 0 0 0	76 2 0 0 0	66 2 0 0 0	64 2 0 0 0	52 2 0 0 0	24 2 0 0 0	17 1 0 0 0	2 1 0 0 0	2 1 0 0 0	2 1 0 0 0	2 1 0 0 0			-
Beurre privé	21 14 18 14 5	17 1 7 3 1	24 18 39 17 0	40 31 55 33 0	55 53 82 51 0	70 74 102 66 0	88 89 118 81 0	92 96 119 82 0	76 74 96 65 12	55 56 65 44 16	39 48 50 25	23 35 34 11			+
PLécr. public	257 189 44 0 0	257 159 15 0 0	257 147 6 0 0	257 147 6 0 0	245 147 5 0 0	240 135 4 0 0	229 123 4 0 0	221 109 3 0 0	197 54 0 0 0	195 54 0 0 0	195 54 0 0 0	194 54 0 0 0			-
<b>Prod. laitière UE (Δ% année précédente)</b>															
Allemagne	-0.8 +2.5 +3.8 0.0 0.0	-1.7 +2.6 +2.1 +1.3 +4.4	-0.7 +2.1 +3.0 -1.3 +5.4	+0.4 +2.4 +2.6 -1.0 +5.6	+1.4 +2.4 +2.5 +0.4 +3.1	+2.2 +2.9 +1.8 +0.5 +3.6	+2.2 +3.9 +0.3 +2.4 +3.0	+2.9 +1.6 -1.0 +3.5 +2.5	+2.9 +3.1 +0.3 +3.5 +2.5	+3.5 +2.9 +0.6 +3.9 +3.8	+2.5 +2.8 +0.9 +3.8 +3.8	+0.8 +4.3 +0.5 +3.9 +3.9	+1.5 +2.4 +1.0 +2.3 +4.1		+/-
France	-2.3 +8.0 +1.9 -4.2 0.0	-1.9 +7.5 +0.3 -1.3 0.0	-0.6 +7.7 +0.3 -4.1 +7.3	-1.7 +6.0 +0.0 -4.8 +8.6	+2.7 +1.7 +2.4 -1.6 +3.8	+2.7 +3.0 +3.5 -1.1 +6.0	+1.8 +7.9 -2.2 +1.7 +6.1	+5.4 +8.8 -3.3 +0.2 +6.1	+12.2 +5.7 -7.0 +1.6 +5.8	+8.7 +1.8 -4.2 +4.7	+7.1 +4.2 -3.7 +3.7	+3.5 +4.7 -3.8 +5.0	+2.8 +5.4 -1.0 +0.2 +6.1		+/-

(1 <sup>ère</sup> ligne) 2010 (2 <sup>e</sup> ligne) 2011 (3 <sup>e</sup> ligne) 2012 (4 <sup>e</sup> ligne) 2013 (5 <sup>e</sup> ligne) 2014 (6 <sup>e</sup> ligne) 2015	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov.	Déc.	Ø	Tend.
Autriche	+0.7 +4.3 +5.9 -2.1 +4.5	+0.1 +4.1 +3.5 0.0 +5.4	+1.0 +3.7 +4.7 -1.5 +5.7	+1.4 +3.7 +3.9 -2.8 +6.6	+2.8 +2.9 +4.3 -2.6 +4.5	+2.1 +4.2 +3.0 -3.4 +6.0	+3.7 +4.0 +0.9 -1.5 +5.9	+3.9 +3.8 -0.1 -0.7 +5.9	+4.2 +5.0 -1.4 +0.4 +6.4	+4.2 +5.5 -0.9 +1.1	+4.6 +5.1 -1.7 +2.6	+3.5 +5.9 -2.2 +3.3	+2.6 +4.3 +1.8 -0.8 +5.6	+/-
Pays-Bas	-1.1 +1.9 +2.2 -0.1 +5.1	+1.0 +0.0 -0.3 +3.0 +4.2	+5.2 -1.3 +2.6 +0.2 +4.3	+1.1 +0.9 -0.9 +1.5 +6.7	+2.8 -0.2 +0.5 +5.6 +1.2	+2.3 +0.0 +0.5 +3.4 +2.7	+3.9 +0.3 -0.4 +7.5 +0.2	+4.7 -1.8 -0.6 +10.0 -0.6	+3.0 -1.0 -0.2 +8.6	+1.7 +0.2 -0.9 +8.5	+2.0 +0.2 -0.3 +6.0	+0.3 +2.9 -0.7 +5.4	+1.8 -0.2 +0.0 +4.9 +2.9	+/-
UE-28 (total)	-1.5 +3.1 +3.1 -2.1 +4.5	-1.6 +2.8 +1.4 +0.7 +4.7	-0.5 +2.9 +3.0 -2.3 +5.6	-0.5 +2.9 +2.3 -3.1 +7.4	+1.3 +1.0 +2.5 -0.7 +3.8	+1.5 +0.9 +2.1 -0.5 +4.3	+1.4 +3.0 -0.5 +2.0 +4.1	+2.6 +2.0 -1.2 +2.5 +3.8	+4.8 +1.5 -1.6 +3.3	+3.7 +1.0 -1.2 +4.4	+3.4 +1.6 -1.0 +4.5	+2.1 +2.6 -1.8 +4.6	+1.3 +2.1 +0.6 +1.1 +5.0	+/-
<b>Prix mondiaux (\$/t)</b>														
PLent. (26%, spray, fob, de l'Ouest)	3350 3900 3700 3450 5113	3200 4550 3638 3625 5125	3250 4767 3465 4275 4913	3688 4350 3238 5050 4400	3800 4125 2938 5075 4175	3650 4125 2988 4875 4050	3450 3975 2900 4975 3775	3300 3800 2988 5050 3225	3400 3675 3188 5038 2900	3488 3675 3375 5050 3000	3538 3688 3438 5025 3000	3725 3700 3425 5100		+/-
PLent. (26%, spray, fob, Océanie)	3300 3800 3619 3350 5142	3138 4169 3558 3538 5113	3217 4592 3481 4525 4825	3750 4113 3294 5550 4350	3963 4075 3000 5206 4150	3850 3938 2800 4850 3950	3375 3825 2875 4892 3538	3150 3623 2954 4975 3013	3396 3469 3194 5019 2863	3475 3463 3300 5125 2900	3513 3588 3375 4956	3550 3650 3338 5069		+/-
PLent. (26%, spray, fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	3352 3463 3574 3255 4865 2501	3523 3597 3556 3126 4903 2501	3282 3701 3517 3261 4921 2555	3200 4327 3386 3639 4972 2783	3291 4337 3316 5313 4383	4092 3986 2766 6283 3913	4027 3989 2488 6151 3796	4019 3886 2933 5007 3715	3435 3474 2538 5382 3090	2917 3359 2861 5188 2755	3649 3289 3081 5115 2670	3485 3473 3450 5137 2470		+/-
PLécr. (Lm, spray, fob, Europe de l'Ouest)	2925 3250 3138 3525 4525	2625 3800 3075 3525 4600	2675 3750 2875 3600 4600	3100 3525 2700 4050 4188	3163 3575 2563 4113 4000	2938 3625 2688 4075 3925	2813 3525 2775 4150 3863	2825 3375 2988 4375 3200	2975 3313 3363 4263 2736	2963 3250 3463 4250 2700	2875 3275 3475 4363	2925 3225 3450 4500		+/-
PLécr. (Lm, spray, fob, Océanie)	3063 3500 3425 3450 4892	2750 3850 3338 3588 4988	2825 3833 3200 4019 4888	3550 3769 3025 5394 4306	3500 3806 2806 4738 4025	3225 4000 2863 4375 3869	3138 3853 2838 4525 3775	2981 3615 2975 4675 3275	3158 3456 3325 4619 2831	3125 3344 3400 4513 2950	3050 3400 3363 4625	3075 3425 3400 4738		+/-
PLécr. (Lm, spray, fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	-- 2961 3268 3384 4587 2477	-- 2992 3258 3399 4782 2544	-- 3605 3337 3550 4723 2600	2750 3927 3246 3570 4901 2663	2825 3759 3105 4019 4673	3847 3900 2795 4670 3949	3682 4075 2735 4353 3640	3588 4364 2824 4295 3844	3030 3612 2803 4581 3478	2719 3456 2973 4349 2806	3163 3173 3302 4302 2601	2927 3259 3315 4580 2423		+/-
MPC 70% (fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	-- -- 6290 6010 7795 --	-- -- 5790 6065 8585 --	-- -- 5775 5970 9645 --	-- -- 5470 6195 8700 --	-- -- 4160 -- 8845 --	-- -- 4520 -- 7800 --	-- -- 6300 3940 -- --	-- -- 6495 4240 -- --	-- -- 5530 4185 -- --	-- -- 6120 5375 8170 --	-- -- 6920 5885 7675 --	-- -- 6510 6050 7380 --		+/-
Beurre (fob Europe de l'Ouest)	3813 4775 4000 3613 4650	3600 5200 3863 3638 4700	3725 5242 3650 4000 4750	4175 5063 3375 4450 4550	4400 5100 3075 4500 4375	4425 5300 3063 4375 4400	4450 5175 3100 4425 4150	4500 5050 3138 4450 3650	4713 4800 3550 4550 3338	4863 4550 3475 5550 3850	4683 4400 3600 4600	4575 4188 3600 4600		+/-

(1 <sup>ère</sup> ligne) 2010 (2 <sup>e</sup> ligne) 2011 (3 <sup>e</sup> ligne) 2012 (4 <sup>e</sup> ligne) 2013 (5 <sup>e</sup> ligne) 2014 (6 <sup>e</sup> ligne) 2015	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov.	Déc.	Ø	Tend.	
Beurre (fob Océanie)	3800 4625 3913 3350 4463	3688 4825 3850 3575 4719	3750 4883 3650 4138 4756	3800 4750 3500 4588 4100	4075 4750 3100 4275 3988	4050 4763 2975 4100 3913	4000 4675 2850 4129 3633	4000 4467 2942 3975 3263	4133 4200 3175 3975 2994	4350 4075 3250 4125 3250	4500 3825 3250 4000	4500 3788 3288 4275			+/-
MG du beurre (100%, fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	4809 5326 3557 3020 5279 3330	4406 5330 3978 3136 5557 3336	4517 5969 4054 3193 5616 3423	4165 6284 3406 3631 5293 3461	4008 6148 3148 4392 4551	4976 5977 3170 5024 4068	5572 5276 2392 4762 4259	6169 5363 3139 5332 3826	5273 4512 2882 5309 3198	4477 4150 3133 5011 3583	5283 3737 3072 4892 3234	5175 3623 2736 4989 3324			+/-
Beurre (82%, fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	3570 2585	4060 2639	4793 2670	3765 4654 --	4490 4575	4640 3791	3890 3647	4015 3711	3695 3115	3675 2985	3915 2645	3751 2605			+/-
cheddar (fas, Fonterra, NZ, à terme) <sup>1</sup>	-- -- 3514 3452 4632 3016	-- -- 3554 3470 4583 2991	-- -- 3757 3465 5261 --	-- -- 3503 3524 4804 --	-- -- 3094 4153 4595	-- -- 2753 4667 4220	-- -- 2848 -- 4108	-- -- 3333 -- 4440	-- 4625 2885 -- 4314	-- 4379 3515 4535 3393	-- 4019 3795 4345 3056	-- 3512 2988 4317 3013			-/+
<b>Stocks mondiaux (1000 tonnes)</b>															
USA : Beurre (privé)	76.3 53.9 77.3 94.0 62.1	92.1 62.9 93.1 108.2 74.1	89.0 65.5 94.5 115.7 81.7	93.6 64.3 115.4 140.6 79.0	96.0 77.2 118. 146.1 87.4	89.7 86.4 110.2 144.7 84.4	87.8 85.2 106.4 134.2 77.3	70.5 75.2 91.3 119.8 75.0	59.0 68.5 88.9 105.8	49.4 59.3 65.8 82.5	31.7 42.5 57.8 55.2	37.1 48.5 69.4 51.0			-/+
USA : PLécr.	60.8 58.1 72.1 89.9 67.7	21.3 55.3 87.5 102.4 82.3	11.8 54.0 95.3 105.3 97.1	3.6 66.7 102.5 94.2 108.7	2.7 73.9 97.5 104.3 100.2	0.9 84.4 65.3 104.4 103.8	1.8 87.1 58.5 93.6 113.6	0.9 76.2 48.1 88.3 110.5	0.9 68.5 53.5 65.9	0.0 64.9 53.5 50.3	0.0 66.2 47.2 51.9	0.0 74.8 57.7 60.4			+/-
<b>Production laitière monde (Δ% année précédente)</b>															
Nouvelle-Zélande	+1.3 +2.3 +9.3 +4.3 +7.0	+11.5 +4.0 +11.4 -5.9 +11.8	+0.5 +8.5 +9.1 -16.7 +21.0	-14.2 +33.3 +16.5 -34.5 +30.0	+8.1 +43.8 +13.1 -27.7 +24.0	+4.3 +32.3 +3.1 -6.9 +10.0	+5.7 +8.7 +20.4 -5.1 +7.0	+4.6 +6.4 +14.2 +9.2 +5.4	-1.8 +12.6 +5.1 +7.4 +3.9	+4.4 +9.5 +3.4 +5.4 +3.9	+3.4 +4.6 +7.7 +4.0 +4.0	-4.6 +13.4 +8.0 +4.7 +4.7	+1.1 +10.5 8.6 -1.8		-/+
Australie	-9.1 -1.3 +5.6 -5.5 +3.1	-3.7 +0.9 +7.4 -9.2 +1.4	-0.3 +0.7 +2.9 -7.1 +3.7	+2.7 +0.8 +7.7 -9.5 +5.6	+4.6 +1.7 +1.4 -7.5 +8.2	+3.0 +0.5 +4.3 -6.7 +8.9	+3.2 -1.1 +3.7 -3.5 +1.5	-0.5 +0.1 +3.0 -4.7 +2.4	-1.9 +6.4 +0.3 -3.5 +2.4	+0.6 +4.2 -1.4 -4.9 +2.4	+1.3 +3.5 +0.6 -2.9 +2.4	-1.7 +6.4 -1.2 +1.4 +2.4	-0.4 +3.5 +4.0 -4.9		+/-
USA	-0.6 +2.3 +3.4 +0.5 +1.1	+0.1 +2.0 +4.3 -3.5 +1.1	+0.6 +2.2 +4.2 -0.3 +0.9	+1.5 +1.5 +2.0 +0.1 +1.2	+1.1 +1.4 +1.8 +1.0 +1.4	+2.4 +1.1 +0.9 +1.5 +2.2	+2.9 +0.7 +0.7 +1.3 +4.0	+2.7 +2.1 -0.3 +2.6 +2.5	+3.3 +2.1 -0.5 +0.9 +2.5	+2.9 +2.1 -0.1 +1.0 +2.5	+2.7 +1.8 +1.0 +0.0 +2.5	+2.5 +2.5 +1.6 -0.0 +2.5	+1.8 +1.8 +1.8 +0.4		-/+
<b>Cours de change</b>															
€ / CHF (BNS)	1.4767 1.2779 1.2111 1.2280 1.2312	1.4673 1.2966 1.2072 1.2298 1.2213	1.4484 1.2879 1.2063 1.2264 1.2178	1.4339 1.2978 1.2022 1.2198 1.2191	1.4199 1.2540 1.2012 1.2406 1.2204	1.3774 1.2093 1.2010 1.2326 1.2181	1.3471 1.1778 1.2010 1.2010 1.2150	1.3428 1.1205 1.2011 1.2334 1.2119	1.3085 1.2010 1.2089 1.2338 1.2077	1.3461 1.2298 1.2098 1.2314	1.3445 1.2315 1.2052 1.2319	1.2806 1.2276 1.2091 1.2249			-/+
\$ / CHF (BNS)	1.0337 0.9569 0.9378 0.9241 0.9035	1.0715 0.9499 0.9119 0.9202 0.8942	1.0668 0.9197 0.9133 0.9460 0.8811	1.0684 0.8987 0.9136 0.9377 0.8826	1.1284 0.8735 0.9377 0.9550 0.8880	1.1282 0.8403 0.9584 0.9343 0.8960	1.0549 0.8244 0.9766 0.9452 0.8969	1.0398 0.7812 0.9685 0.9264 0.9098	1.0023 0.8723 0.9685 0.9244 0.9354	0.9685 0.8975 0.9328 0.9027	0.9831 0.9082 0.9392 0.9128	0.9683 0.9316 0.9216 0.8942			+/-

### Commentaire

Les prix du lait dans l'UE sont hétérogènes, mais la tendance actuelle est à la baisse. Vu la hausse de la production et des importations, l'offre de beurre a nettement augmenté dans l'UE. Les exportations de beurre également. Quant aux exportations européennes de fromage, elles ont reculé en août du fait de la suspension des exportations vers la Russie. Cela aura des répercussions sur le marché du lait dans l'UE.

Actuellement, l'évolution des prix du lait aux États-Unis n'est pas tout à fait en phase avec le reste du monde. Enfin, alors que les mois de forte production vont commencer en Australie et en Nouvelle-Zélande, les livraisons de lait y sont en hausse par rapport à l'année précédente.

### Remarques:

<sup>1</sup>: Prix moyens des opérations à terme sur des marchandises conclues [les prix les plus récents sont présentés en **gras/italique**].

\*: Valeurs max. actuelles [présentées en **gras**] à la date de parution

Source : [AMI](#), [CLAL](#), [dairyaustralia](#), [dairynz](#), [danz](#), [eucolait](#), [Fonterra](#), [ife](#), [LTO](#), [Office d'élevage](#), [SNB](#), [ZMB](#).

## 7. Prix indicatifs de l'Interprofession du lait

Dans le tableau ci-dessous sont récapitulés en bleu les prix indicatifs fixés périodiquement par l'Interprofession du lait pour le lait de centrale.

Période		« Prix indicatif A »	« Prix indicatif B »	« Prix indicatif C »	Prix indicatif lait de fromagerie	
<b>Définition</b>						
		Ce prix indicatif est valable pour le lait du segment A, avec 4 % de matière grasse et 3,3 % de protéine. Le comité de l'IP Lait fixe trimestriellement ce prix indicatif. Pour cela, il se base sur l'évolution antérieure du prix du lait de la centrale, sur l'évolution des prix des moyens de production agricoles par le passé et sur les estimations de l'évolution future du marché.	Le prix indicatif valable pour le segment B est le « prix seuil ». Ce prix est fixé sur la base de la valeur de la matière première d'un kilogramme de lait lors de la valorisation en poudre de lait écrémé pour l'exportation sur le marché mondial, et la transformation en beurre pour le marché intérieur. Il est possible d'apporter des corrections de prix lors d'exportations de produits laitiers du segment B contenant de la matière grasse. Le prix seuil est calculé et publié mensuellement par la gérance de l'IP Lait.	Le prix indicatif valable pour le segment C'est le « prix garanti ». Ce prix est fixé sur la base de la valeur de la matière première d'un kilogramme de lait lors de la valorisation en poudre de lait entier, poudre de lait écrémé et beurre destinés à l'exportation sur le marché mondial. Le prix garanti est calculé et publié mensuellement par la gérance de l'IP Lait.	Prix minimum pour le lait transformé en fromage 4,0 % MG, 3,3 % protéine, départ ferme (lait de centrale ou de fromagerie). Le prix du lait destiné à être transformé en fromage et éligible à la prime fromagère octroyée par la Confédération ne doit pas être inférieur à ce prix.	
Année	Mois	<i>(Rp./kg, franco rampe, hors TVA, 4,0 % MG, 3,3 % protéine)</i>				
2012	Janvier	aucun prix indicatif fixé	55.2	29.4		
2012	Février	66.0	55.6	32.2		
2012	Mars	66.0	54.2	29.8		
2012	Avril	66.0	53.1	27.4		
2012	Mai	66.0	51.6	24.2		
2012	Juin	66.0	51.3	22.8		
2012	Juillet	aucun prix indicatif fixé	53.3	25.4		
2012	Août	aucun prix indicatif fixé	53.7	26.2		
2012	Septembre	aucun prix indicatif fixé	55.9	28.9		
2012	Octobre	aucun prix indicatif fixé	57.6	32.0		
2012	Novembre	aucun prix indicatif fixé	58.1	33.0		
2012	Décembre	aucun prix indicatif fixé	58.3	33.7		
2013	Janvier	aucun prix indicatif fixé	57.5	32.8	57.6	
2013	Février	aucun prix indicatif fixé	58.3	33.8	57.6	
2013	Mars	aucun prix indicatif fixé	57.8	33.1	57.4	
2013	Avril	66.0	58.5	35.1	57.0	
2013	Mai	66.0	61.3	40.4	58.1	
2013	Juin	69.0	63.0	43.4	59.8	
2013	Juillet	69.0	62.0	41.9	61.8	
2013	Août	69.0	63.1	43.3	62.8	
2013	Septembre	69.0	64.0	44.0	63.7	
2013	Octobre	69.0	63.2	43.4	63.9	
2013	Novembre	69.0	62.5	42.1	64.7	
2013	Décembre	69.0	64.0	43.5	63.6	
2014	Janvier	71.0	64.4	43.8	64.0	
2014	Février	71.0	64.7	44.1	64.4	
2014	Mars	71.0	65.2	43.5	63.5	
2014	Avril	71.0	64.7	42.9	62.5	
2014	Mai	71.0	61.1	38.7	61.7	
2014	Juin	71.0	60.2	37.2	62.3	
2014	Juillet	71.0	60.1	37.3	61.8	
2014	Août	71.0	58.6	35.4	61.5	
2014	Septembre	71.0	53.0	27.9		
2014	Octobre	71.0 2	52.4	25.9		
2014	Novembre	71.0 2	51.3 - 52.8	24.7 - 26.3		
2014	Décembre	71.0 2				

**Remarques**  
 1: Estimation provisoire par congruence des méthodes (fourchette) par la FPSL pour le mois en cours, en supposant que les cours de change sont constants. Des chiffres définitifs peuvent être consultés à partir de la première semaine du mois sous [www.ip-lait.ch](http://www.ip-lait.ch)